

# VERRUES

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Définition

Les verrues sont des lésions papillaires de la peau fréquentes. Elles sont causées par des types de virus du papillome humain (VPH).

### Épidémiologie

Certains facteurs environnementaux semblent jouer un rôle important dans la dissémination, comme la fréquentation des piscines, des salles de sport et des douches publiques, les contacts étroits entre les personnes, la taille de la famille (plus elle est grande, plus les verrues sont fréquentes), la vie en collectivité ainsi que la vie en milieu rural. Les autres facteurs prédisposants sont les plaies, les microtraumatismes et un état d'immunosuppression.

Les enfants de race blanche risqueraient davantage d'avoir des verrues.

La prévalence des verrues est élevée chez les enfants d'âge scolaire, soit environ 50 %.

Les verrues cutanées sont particulièrement fréquentes chez les enfants de 5 à 15 ans. En France, parmi les enfants de 5 à 15 ans, on considère que de 50 à 70 % auront des verrues vulgaires et que de 20 à 30 % auront des verrues plantaires. L'incidence des verrues décline entre 15 et 20 ans, mais augmente à nouveau après l'âge de 25 ans.

### Tableau clinique

Les verrues se présentent comme des papules à surface cornée. On distingue plusieurs sortes de verrues en fonction de leur aspect, de la région corporelle atteinte et du type de VPH responsable.

Les verrues vulgaires sont des papules bien délimitées et présentant une surface épaisse ou des protubérances papillaires. Ces lésions bénignes se présentent à la région palmaire, plantaire ou périunguéale.

Les verrues planes sont des lésions aplaties et rondes de la couleur de la peau. Elles se situent habituellement au visage, au cou ou sur le dos des mains.

### Complications

Les verrues vulgaires et planes sont bénignes et guérissent sans séquelles.

### Durée de la maladie

La durée des verrues est variable. La disparition spontanée est fréquente. Chez l'enfant, dans la très grande majorité des cas, la durée moyenne d'évolution des verrues cutanées est de 2 ans. On estime qu'environ un tiers des verrues guérit spontanément en 6 mois et que la régression spontanée dans les 2 ans s'observe dans les deux tiers des cas.

Le traitement raccourcit la durée.

### **Modes de transmission**

La transmission se fait par contact de la peau (particulièrement si celle-ci est lésée) avec des squames cutanées ou des lésions ou avec le VPH par :

- Contact direct.
- Contact indirect.
- Auto-inoculation : l'agent infectieux est transféré par la personne infectée d'un site de son corps à un autre.

Pour plus de détails, voir le [chapitre 2](#).

### **Période d'incubation**

La période d'incubation dure environ 3 mois. Elle peut durer plusieurs années.

### **Période de contagiosité**

La période de contagiosité est inconnue. Elle dure probablement tant qu'il y a des lésions.

### **Réceptivité**

Tout le monde est susceptible de contracter des verrues. Cependant, on observe une réceptivité accrue chez les personnes immunosupprimées.

### **Immunité**

L'infection confère un certain degré d'immunité pour quelques types de verrues étant donné la disparition spontanée des verrues et l'absence de récurrences chez certaines personnes immunocompétentes.

Il n'existe aucun vaccin contre les verrues.

### **Méthodes diagnostiques**

Tableau clinique.

### **Traitement**

#### **◆ Spécifique**

Si nécessaire, agents kératolytiques locaux, cryothérapie, électrocautérisation, curetage, laser.

#### **◆ De soutien**

Aucun.

**MESURES À PRENDRE****Enquête**

Aucune.

**Mesures de contrôle**♦ **Sujet**


Ne pas exclure le sujet des activités, incluant la baignade. Le sujet atteint de verrue devrait couvrir la lésion en tout temps lorsque cela est possible afin d'éviter la transmission.

♦ **Contacts**

Aucune.

**Mesures d'hygiène et environnement**

Rappeler aux enfants, aux élèves et au personnel de ne pas marcher pieds nus dans des endroits publics, en particulier aux abords des piscines et dans les gymnases et les douches.

Pictogrammes	Références
	Chapitre 4, section : <a href="#">Entretien, hygiène et salubrité des objets, des surfaces et des locaux</a> . <a href="#">Annexes 3</a> et <a href="#">4</a> .

**Suivi**

Aucun.